



Commission départementale  
de la consommation des espaces agricoles  
de la Savoie



*Compte-rendu de la séance du 9 septembre 2011*

**AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE CONSOMMATION  
DES ESPACES AGRICOLES DE LA SAVOIE  
SUR LE PROJET DE PLU ARRETE DE VENTHON  
(Art L 123-6 du code de l'urbanisme)**



**Dossier n° 1 : PLU Venthon**

Rapporteur : DDT

Dossier examiné en présence de : Mme FAVRE, adjointe au maire de Venthon

La commission départementale de consommation des espaces agricoles de la Savoie, réunie le 9 septembre 2011 à Chambéry, a examiné le projet de PLU de la commune de Venthon arrêté par délibération du conseil municipal du 8 juillet 2011 et reçu en préfecture le 26 juillet 2011.

La commission constate que la pérennité de l'activité agricole ainsi que le fonctionnement des deux exploitations actuelles sont globalement maintenus compte-tenu de la préservation des zones à enjeux agricoles.

Appelée à se prononcer, la commission émet un avis favorable à l'unanimité au projet de PLU arrêté et souligne la qualité de la réflexion et du travail réalisés par la commune.

Pour le préfet,  
son représentant à la CDCEA,

Christine GIBRAT